



Clause de non concurrence dans mon entreprise

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **01:01**

je travaillais dans une entreprise ou mon contrat de travail stipulé une clause de non concurrence , je travail maintenant dans une autre entreprise de meme activité .mon ancienne entreprise ma envoyé un recommander me demandant de cesser immediatement cette concurrence faute de quoi ils n'hésiteront pas à saisir le tribunal pour obtenir satisfaction. quelle est le recours pour moi, sachant quelle apparait seulement sur mon contrat de travail (salaire incluant 2,5 pour cent pour clause de non concurrence)mais elle n'apparait pas sur mes fiches de paie et mon solde de tout compte.